

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

mars 2012 n° 377

Couleur bollywood

Du 6 au 17 mars



sommaire

en actions

culture

dossier

côté jeunes

portrait

loisirs

environnement

Permanences en mairie

- **Infos impôts**

par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous
Porte C de la mairie (à droite de l'entrée principale).

- **Assistantes sociales**

de la Circonscription d'Action Sanitaire et Sociale
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

- **Conseil conjugal**

par l'Association pour le Couple et l'Enfant. Permanence à la Maison de la petite enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

- **Litiges entre particuliers**

par le conciliateur de justice
Le vendredi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 06 80 46 14 44

- **Conseil juridique**

par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

- **Police nationale**

Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés Tél. : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - mars 2012 - n° 377 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Directrice de la communication : J. Brouhot
Responsable de la communication : E. Chaillet
Rédaction : M. Haure, J. De Fazio
Maquette : Artémis Communication - Photos : I. Bonifaci, S. Courbarien, M. Haure, C. Roujas, P. Rue
Impression : Point 44 (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 7 900 exemplaires Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.



Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Agenda du maire

Jeudi 19 janvier
• Réunion CCAS (Centre communal d'action sociale)
• Commission transport à la région Île-de-France
• Assemblée plénière du Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Vendredi 20 janvier
• Obsèques de Cathy Halipré, directrice du groupe scolaire la Pépinière
• Remise des médailles d'honneur du travail à l'Hôtel de Malestroit

Samedi 21 janvier
• Participation à la cérémonie des vœux de Marie Carole Ciuntu, Maire de Sucy-en-Brie

Mercredi 25 janvier
• Galette des rois de l'association des commerçants, Bry village

Jeudi 26 janvier
• Bureau de l'ACTEP à Villiers-sur-Marne

Vendredi 27 janvier
• Conseil d'administration du Rayon de soleil bryard
• Vœux de l'hôpital St Camille
• « Nuit du sport » au gymnase Félix Faure

Samedi 28 janvier
• Soirée « Amicale du Personnel de la Mairie »

Lundi 30 janvier
• Jury de concours pour le Centre de Loisirs
• Remise à la ville par l'Association des Arts et Lettres d'un livre de Daguerre
• Conseil municipal

Mardi 31 janvier
• Comité de pilotage de l'autoroute A4 à Joinville
• Vœux de la résidence étudiante « Résidétapes » de Bry
• Rencontre avec des représentants des résidences du passage Paillot

Jeudi 2 février
• Comité de déplacement Paris métropole
• Groupe de travail sur le schéma directeur de la région d ' Île-de-France (SDRIF)
• Commission transport sur les Plans de Déplacements Urbains (PDU) à la région Île-de-France

Vendredi 3 février
• Commission Économique et Tarifaire (CET) au STIF (Syndicat des Transports)

Lundi 6 Février
• Commission des Investissements et du Suivi du Contrat de Projets (CISCP) du STIF
• Rencontre avec M. Capron représentant la Plate Forme d'Initiative Locale (aide aux entreprises)
• Réunion sur la rénovation du skate parc et la création d'un « espace glisse »

Mardi 7 février
• Réunion sur la future gare du grand Paris implantée « devant l'entrée de l'Institut Gustave Roussy» à Villejuif
• Groupe de travail « Transports » de l'ACTEP à la mairie de Vincennes

Mercredi 8 février
• Conseil d'administration du STIF
• Rencontre avec le préfet M. Lambert à Bobigny

Vendredi 10 février
• État des lieux du passage Paillot avec les élus et les services du secteur concerné

Samedi 11 février
• Assemblée générale de l'Office de Tourisme



Madame, Monsieur,

Commençons le mois de mars par une bonne nouvelle !

Lors du dernier conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Île-de-France, j'ai réussi à faire voter à l'unanimité (!), c'est à dire tous groupes politiques confondus, que, dans le "schéma directeur de la ligne A du RER", l'étude de l'arrêt de tous les trains à Bry en cas d'incidents soit mise en place. Un grand pas de franchi donc, même s'il ne s'agit que d'un début. Deux ans de travail pour obtenir ce préliminaire indispensable ! Je vous réaffirme ma détermination pour obtenir gain de cause dans ce dossier.

La mise en service de la gare "Bry-Villiers-Champigny" est prévue en 2018 avec la construction de la ligne de métro automatique "Grand Paris Express", destinée à relier les villes de banlieue entre elles et à accéder rapidement aux aéroports.

Très intéressante pour les Bryards, l'implantation de cette nouvelle gare est positionnée à Villiers-sur-Marne, à proximité du practice de golf. Donc de l'autre côté de l'autoroute A4. Pour nous, il est donc important d'inventer des moyens de transports pour accéder à cette station.

Une question se pose alors : quelles conséquences pour notre ville peut-on espérer suite à la mise en service de ce nouveau métro et de cette gare ?

Dès à présent, sachez que nous avons travaillé avec l'État pour que notre ville ne soit pas perturbée par ces nouveautés tout en respectant la loi. La création d'emplois sera au cœur de nos préoccupations. Nous maitriserons l'évolution des logements et nous serons très attentifs au maintien de notre qualité de vie et de notre environnement.

La ville de Bry a une opportunité de se développer tout en gardant sa spécificité.

Ce sera le principal objet de nos échanges lors des sept prochaines rencontres de quartiers que j'animerai avec la majorité municipale courant mars et avril.

J'espère vous y retrouver nombreux.

Jean-Pierre SPILBAUER
Le Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

zoom sur

INAUGURATION DE L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE GARE DU GRAND PARIS EXPRESS, BRY-VILLIERS-CHAMPIGNY

vendredi 9 mars à 18 h 30
Sur le parking de Bricorama à Villiers-sur-Marne.
En présence de M. Adenot, Maire de Champigny-sur-Marne, M. Benisti, Député-maire de Villiers-sur-Marne et Jean-Pierre Spilbauer, Maire de Bry-sur-Marne et Conseiller régional d'Île-de-France.

Vous êtes tous conviés.

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations du 30 janvier

Règlement d'assainissement communal

Le règlement d'assainissement de la commune de Bry-sur-Marne a été établi par arrêté du 27 mars 1973. Il réglemente les rejets d'eaux usées domestiques, les rejets d'eaux usées industrielles, les rejets d'eaux pluviales et d'eau de ruissellement et définit les prescriptions applicables aux installations sanitaires intérieures. Depuis 1973, il a été plusieurs fois revu afin d'évoluer pour une meilleure application. La nouvelle délégation de service public conclue avec la Lyonnaise des Eaux le 23 juillet 2010 rend nécessaire certaines modifications. Le conseil municipal donne autorisation au maire de signer la mise à jour du règlement d'assainissement communal.

Bilan du plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal qui fixe les orientations de développement d'un territoire et l'évolution de son urbanisation, selon la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain. Par délibération du 21 décembre 2006, la commune de Bry a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU de Bry-sur-Marne a été mis en application en 2007 puis a été modifié deux fois en 2009 et 2011 par délibérations du Conseil municipal.

Le bilan présenté porte sur cinq années : 2007,2008, 2009, 2010 et 2011.

Les point suivants ont été examinés : l'analyse du contexte de la ville, les objectifs du PLU annoncés lors de son élaboration, l'analyse du traitement du logement par la commune depuis l'approbation du PLU, l'arbitrage sur l'opportunité d'une révision ou révision simplifiée du PLU pour permettre des ajustements.

Le conseil municipal prend acte de la présentation du bilan du PLU et décide de ne pas engager à ce jour de procédure de révision ou révision simplifiée du PLU. Toutefois, des aménagements ponctuels pourront être apportés si nécessaire.

Le bilan du plan local d'urbanisme est consultable sur le site de la Ville et au secrétariat général de la Mairie.

Plan de prévention des risques de mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des soles dans le département du Val de Marne (PPRMT)

Le conseil municipal, par 28 voix pour et 4 abstentions donne un avis favorable au projet de PPRMT tel que modifié à l'issue du bilan de la concertation proposé par les services de l'État.

Schéma de coopération intercommunale du Val-de-Marne

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale dans le Val-de-Marne élaboré par le Préfet selon les dispositions de la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010.

Attribution de subventions

Le conseil municipal accorde le versement de subventions aux associations suivantes :

- Un versement de 280,50 €, correspondant au montant collecté par la Ville à l'occasion de la bourse Petite Enfance, pour l'association « Trot autrement » qui organise des séances d'équitation ou de thérapie pour des enfants ou adultes handicapés.
- Une subvention exceptionnelle de 1 200 € est accordée au Foyer Socio- Educatif du collège Henri Cahn de Bry-sur-Marne pour le voyage programmé à Moosburg, en Allemagne, du 13 au 19 avril 2012.
- Dans le cadre du Trophée Bry Initiative Sportive 2012, l'association « Rugby Club des Boucles de la Marne » bénéficiera d'une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Demande de subventions

Le conseil municipal donne autorisation au Maire de rechercher des subventions pour la réhabilitation du revêtement d'un terrain de football du Parc des sports des maisons rouges.

Associations sportives

Le conseil municipal approuve la répartition des subventions communales de fonctionnement 2012 aux associations sportives et donne autorisation au Maire de signer les conventions à intervenir avec celles qui perçoivent en 2012 une subvention supérieure à 23 000 euros. Sont concernées par cette mesure : Canoë Kayak Club de France, Football de Bry, Pépinière sportive et culturelle de Bry, Tennis Club de Bry.

Et aussi

- Délégation d'attributions donnée à Monsieur le Maire en matière d'emprunt et ligne de trésorerie.
- Délégation d'attributions accordées à Monsieur le Maire en application de l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- Approbation du protocole transactionnel à intervenir avec Monsieur Baccar et autorisation donnée au Maire de le signer.

Prochains conseils

- **Mercredi 7 mars à 19 h 15** (question unique : projet d'accord cadre pour le futur contrat de développement territorial.)
- **Jeudi 29 mars à 20 h** Salle du conseil en mairie



COMMÉMORATION

La Ville de Bry-sur-Marne et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population de Bry à la commémoration du cessez-le-feu en Algérie, 50e anniversaire, le **lundi 19 mars à 10 h 45** au monument aux morts (en face de la mairie). ■

ÉDUCATION

La rentrée scolaire se prépare déjà !

Sont concernés : les enfants entrant en école maternelle nés en 2009 et les nouveaux arrivants à Bry. Une réinscription en mairie est également obligatoire pour les enfants admis en CP et déjà scolarisés en grande section de maternelle à Bry (attendre la circulaire qui sera remise aux élèves dans les écoles maternelles).

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, taxe foncière ou d'habitation 2011, contrat d'achat ou de location pour les nouveaux Bryards, quittance EDF, GDF ou du service des eaux de moins de 3 mois (si vous ne pouvez fournir de quittance de moins de 3 mois, demandez une attestation de domiciliation à EDF, GDF ou au service des eaux), certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune). ■

Inscriptions ouvertes du lundi 5 mars au vendredi 6 avril 2012 à l'accueil de la mairie.

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 01 45 16 68 00
Courriel : mairie@bry94.fr



TRAVAUX

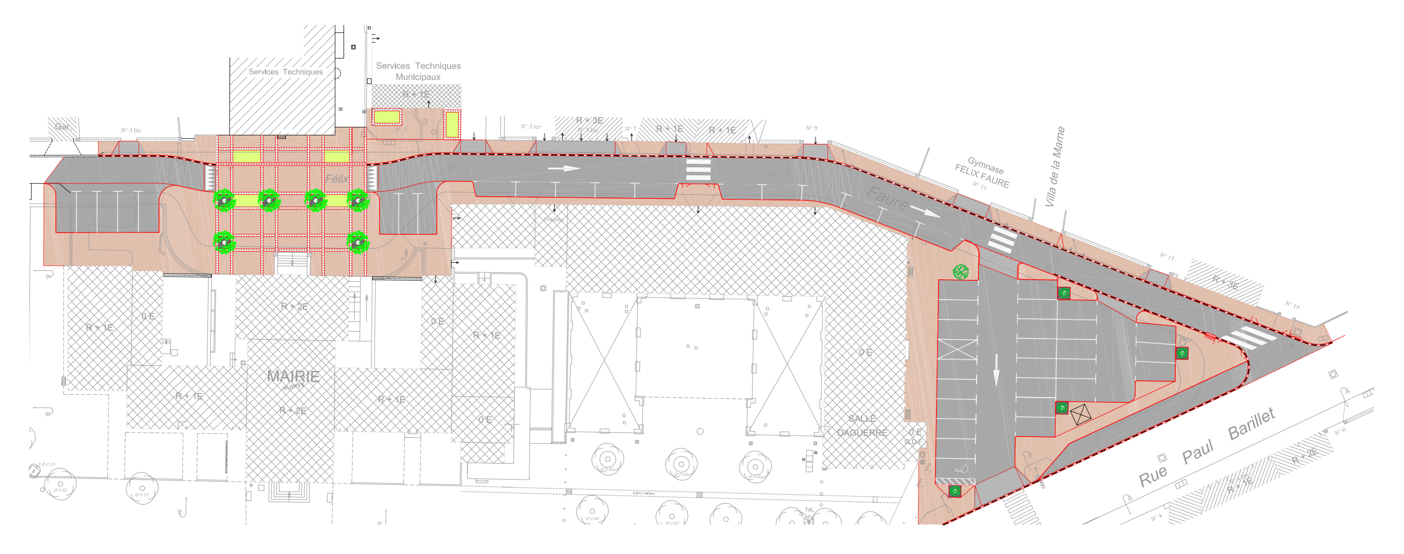
Aménagement des abords de la mairie

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la mairie, des travaux ont débuté le 20 février dernier dans la rue Félix Faure et sur le parking.

La durée totale prévue des travaux est de 2 mois.

Les avantages du projet sont :

- La réfection totale de l'éclairage public sur cette zone (parvis, rue Félix Faure et allée Ferdinand Gueldry).
- L'enfouissement des réseaux rue Félix Faure.
- La création d'un espace de collecte avec conteneur enterré coté rue Paul Barilliet.
- La création d'un emplacement pour l'arrêt des bus scolaires côté rue Paul Barilliet (accès salle Daguerre, gymnase Félix Faure…).
- Une végétation renouvelée avec la plantation de 4 tilleuls argentés.
- La mise en place d'un parvis entre le centre administratif et la Mairie, agrémenté de 6 magnolias et 6 jardinières. ■



PROPRETÉ ET ENTRETIEN

Les femmes de l 'ombre

À Bry, ce sont au total 21 bâtiments dont 5 écoles sur une surface totale de 33 000 m² qui sont à entretenir. Jour après jour, le pôle propreté de la Ville veille au confort et à la qualité de l'accueil des bryards, petits et grands. Divisé en plusieurs secteurs, le pôle propreté assure divers domaines de compétences.



Le pôle entretien des locaux

Tous les matins et dès 6 h pour certains, les agents d'entretien des bâtiments (au total 78 agents) se chargent de rendre les locaux propres, sains et agréables. Leurs tâches sont vastes : lavage de sols, mobiliers, jouets, ordinateurs, sanitaires. Ils vident les corbeilles et évacuent les déchets dans les poubelles appropriées. À chaque période estivale, un grand ménage est effectué. Dans les écoles, toutes les classes sont décapées, cirées, rangées. Dans les salles de Malestroit et les crèches : tout est vidé, frotté et remis en place. Il est à noter que pour les crèches et les écoles maternelles, le linge, les draps, les bavoirs, les blouses et les couvertures sont traités en interne.

Les agents des écoles maternelles (ATSEM) sont chargés quant à eux, de l'assistance au personnel enseignants pour la réception, l'animation et l'hygiène de très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Ils font partie intégrante de la communauté éducative.

Le pôle restauration scolaire

Il y a sur la ville, 5 restaurants scolaires, 1338 repas servis par jour et 80 % des enfants scolarisés déjeunent à la cantine.

Il y a 17 agents en restauration qui occupent des missions variées : la réception des repas, l'installation des salles de restaurant, la préparation et la remise en température des plats, le service des repas et goûters pour les maternelles, le débarrassage des tables, des restaurants et la remise en état de propreté des offices.

À savoir

Les produits utilisés pour l'entretien des locaux sont majoritairement labélisés écolabel*. Ce choix de produit permet de préserver l'environnement et de protéger la santé des agents. Les outils de travail sont également choisis afin qu'ils soient plus performants, économes d'énergie et plus maniables pour ces utilisateurs.

Ex : « éco l'eau », le service propreté a fait l'acquisition de trois mini-laveuses pour la mairie. Très pratiques, elles permettent une économie d'eau, de produit et facilitent au quotidien le travail des agents.

* L'Ecolabel est le label de certification écologique européen. Également géré par l'Afnor, l'Ecolabel analyse le cycle de vie d'un produit et son impact sur l'environnement sur des critères analogues au label NF Environnement.
L'objectif de ces labels est de garantir au consommateur que le produit à un impact réduit sur l'environnement tout en préservant ses qualités d'usage. ■



LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES SUR UNE ANNÉE

- **32850 pastilles de javel**
- **1380 kg de lessive**
- **730 litres de savon**
- **1640 litres de produit pour le sol**
- **53000 kms de papier wc**
- **150 balais**

Une sensibilisation des agents est réalisée tout au long de l'année concernant le respect du dosage des produits et les dépenses d'énergie (ne pas oublier d'éteindre les lumières, ne pas laisser l'eau du robinet couler, etc.).

QUINZAINE DES MARCHÉS

Du 13 au 25 mars

Le marché de Bry-sur-Marne est partenaire de la grande quinzaine des marchés du Val-de-Marne. Les dimanche 18 et 25 mars, 300 bons d'achat de 5 € (soit 1 500 €) seront à gagner sur le marché et valables chez l'ensemble des commerçants du marché de Bry-sur-Marne. Venez participer à cette opération en faveur des marchés sur 6 départements et 60 villes participantes relayée par France 3, Chérie FM et Le Parisien. À vos paniers et bons dimanches sur notre marché de Bry !



REMISES DE PRIX

Vitrines de Noël



L'Association des commerçants et artisans Bry Village a organisé cette année la deuxième édition du concours des vitrines de Noël.
Le jury était composé de membres de la Mairie, Stéphane Bouzerand (adjoint au Maire), Isabelle Moncoiffet (Conseillère municipale) et Chantal Maire (Manager du Commerce), et de trois membres de l'Office de Tourisme (Réjeanne Burgeat, Dominique Cazabeil et Joël Barbier). Le 1er prix a été décerné au salon de coiffure Hair Vague (Grande rue), le 2e prix à La Ferme Bryarde (Grande rue), et le 3e prix à la mercerie Tournanfil (rue du Sergent Hoff). Enfin, des prix d'encouragement ont été décernés à la boutique de marbrerie funéraire Patrick Cedraschi (rue du cimetière), ainsi qu'à la boulangerie-pâtisserie Buchelé (rue de Cherbourg).
La remise des prix, en présence de monsieur le Maire, a eu lieu lors de la soirée « galette des rois » organisée par l'association Bry-Village qui a réuni une soixantaine de commerçants et d'artisans pour cette soirée très conviviale dans les salons de l'Hôtel de Ville. ■

COMMERCES

Le salon Franck Provost vous accueille du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h sans rendez-vous et sans interruption ; nocturne le jeudi jusqu'à 20 h. ■

Frank Provost Paris
7 Grande rue Charles de Gaulle
Tél. : 01 49 83 00 77

VILLE DE L'IMAGE

Silence, ça tourne !

Ce sont aujourd'hui implantées sur son territoire, plusieurs entreprises de l'audiovisuel reconnues sur le plan national et international. On peut citer entre autres l'INA (Institut National de l'Audiovisuel), établissement public qui compte à Bry plus de 800 salariés et la SFP (Société Française de Production). Avec ses 8 plateaux de tournage pour le cinéma et la télévision et ses 5000 m² réservés à la logistique des productions, la SFP accueille sur l'année plus de 40 000 intermittents du spectacle.
Depuis quelques semaines, une équipe de tournage s'est installée à la SFP à Bry afin d'y tourner le film « Paulette ». Cette grosse production est une comédie réalisée par Jérôme Enrico avec pour comédiens, Bernadette Lafont, Dominique Lavanant et Carmen Maura entre autres. La date de sortie est prévue le 14 novembre 2012. Nous avons rencontré Robin Welch, régisseur adjoint sur une des séquences de tournage en extérieur, au cimetière de Bry.

Vàb : Pourquoi avoir fait le choix de tourner différentes séquences extérieures à Bry?

Ce long-métrage dure 8 semaines dont 4 semaines dans les studios de la SFP.
Techniquement parlant, cela était plus simple au regard des moyens humains et matériels réclamés pour un tel film. Le cimetière de Bry nous plaisait aussi visuellement ; on a également tourné une séquence de générique de début dans le jardin d'une maison à Bry.

Synopsis du film « Paulette »
Paulette vit seule dans une cité HLM de la banlieue parisienne. Avec sa maigre retraite, elle n'arrive plus à joindre les deux bouts.



Lorsqu'un soir elle assiste à un curieux trafic en bas de son immeuble, Paulette y voit le signe du destin. Elle décide de se lancer dans la vente de cannabis. Après tout, pourquoi pas elle ? Paulette était pâtissière autrefois. Son don pour le commerce et ses talents de cuisinière sont autant d'atouts pour trouver des solutions originales dans l'exercice de sa nouvelle activité. Mais on ne s'improvise pas dealer ! Comédie inspirée de faits réels qui ont eu lieu en France et dans plusieurs pays d'Europe, le film a pour thème ces personnes du troisième âge qui, délaissées et mises au ban de la société, finissent par se lancer dans le trafic de drogue pour s'en sortir. ■

STAGES DE PRINTEMPS

Faites un carton avec vos meubles





Quoi de mieux que d'avoir chez soi le meuble ou l'objet issu de sa création ?
L'atelier cartonnerie est idéal si vous souhaitez avoir un meuble à votre image.
Les avantages du carton ?
Sa solidité exemplaire, une fois mis en forme, et sa facilité d'usage, enduit et vitrifié, votre chef d'œuvre sera même résistant à l'humidité et aux chocs. Enfin dernier avantage, le carton est un matériau de grande consommation qu'il est facile de se procurer, et qui permet donc des constructions à moindre coût (même massives). D'autant que le carton est recyclable : il est donc écologique de fabriquer ses meubles !
Si vous le souhaitez, vous pourrez donner libre cours à votre imagination créative en apportant vos propres éléments de décoration (papiers peints, papier de soie, peinture etc....).
L'office culturel vous propose un stage de cartonnerie, du 16 au 20 avril, et du 23 au 27 avril, de 14 h à 17 h. Ce stage s'adresse à toutes personnes intéressées de plus de 15 ans. Tarif : 75€ la semaine (le carton et le matériel de base sont fournis).

Autres stages du 16 au 20 avril :
Danse contemporaine : de 15 h à 16 h (5 à 7 ans) et de 16 h à 18 h (8 ans et plus).
Sculpture-modelage de 14 h à 16 h (8 ans et plus) et de 16 h à 17 h (5 à 7 ans).

Inscriptions auprès de l'Office culturel au 01 48 81 34 14

EN UN CLIC

Ateliers « informatique »

Pour le troisième trimestre, l'Office culturel propose un cycle d'initiation et d'approfondissement à l'informatique.
Cet atelier trimestriel comprend 10 cours de 2 heures par semaine, de mi-mars à fin juin, avec découverte de l'ordinateur, d'Internet, traitement de texte, logiciel photo numérique...

Les inscriptions se font au secrétariat de l'office culturel à l'Hôtel de Malestroit, 2 Grande rue Charles de Gaulle. Tél: 01 48 81 34 14

SOIRÉES MUSICALES

Pour le geste



Blue Note Orchestra et le big band de l'école municipale de musique se mobilisent au profit de l'Unicef, pour sa campagne contre la famine dans la corne de l'Afrique. Cette année encore, les 25 musiciens du Blue Note Orchestra et leur chef, Heri Paredes, offrent ce concert pour recueillir vos dons.

Samedi 17 mars à 20 h 30
Salle Daguerre

Raconte-moi…le monde

Des enfants de 8 classes des 4 écoles élémentaires Henri Cahn, Louis Daguerre, La Pépinière et Paul Barilliet, accompagnés par des élèves instrumentistes de l'École Municipale de Musique vous proposent le samedi 24 (écoles Henri Cahn et Louis Daguerre) et dimanche 25 mars (écoles Paul Barilliet et la Pépinière) à 15 h et 17 h, salle Daguerre, le spectacle musical «Raconte-moi…le monde». Chaque classe présente un pays, avec des textes écrits par les enfants eux-mêmes.

Sur réservation au 01 48 81 34 14

Samedi 24 et dimanche 25 mars à 15 h et 17 h
Salle Daguerre ■



MAGIE

À la recherche du lapinou

Vos enfants ont entre 4 et 10 ans ?
Rendez-vous au spectacle de magie interactif qui allie différents thèmes et fait appel aux couleurs, aux animaux, à la logique..., reprenant aussi des notions apprises à l'école et redécouvertes sous un angle magique !
Jean-Baptiste Clément vous propose ensuite un close-up, autour d'un goûter.

Entrée libre sur réservation à partir du lundi 5 mars 2012 au 01 48 81 34 14.

Samedi 31 mars à 14 h 30 et 15 h 30
Hôtel de Malestroit

COULEUR BOLLYWOOD

Immersion en Inde

De saveurs en couleurs, de littérature en musique, de son cinéma made in Bollywood à ses danses aux chorégraphies somptueuses…Vivez une immersion en Inde à la Médiathèque Jules Verne du 6 au 17 mars.



• Du 6 au 17 mars

Exposition « Le cinéma de Bollywood » par l'association Fantastikindia

Entrée libre

• Samedi 10 de 15 h à 17 h

« Et si on essayait la danse Bollywood »
Atelier de danse par Melody Muskan de l'association Deshi Style. Vous pouvez venir costumés !

30 places

• Samedi 10 à 19 h

Projection du film Bollywood « Kuch-kuch hota hai » de Karan Johar.
durée : 3 heures
Présentation du film par l'association Fantastikindia
Entracte avec une collation indienne.

50 places

• Mercredi 14 à 10 h 30

Cinémômes
À partir de 6 ans. Projection du dessin animé : « Sally Bollywood »

50 places

• Mercredi 14 à 14 h 30



Rencontre et atelier avec l'illustratrice Aurélia Fronty autour de ses albums **« Comptines de roses et de safran »** et **« Raja »**

À partir de 7 ans

25 places

• Vendredi 16 de 19 h 45 à 22 h

« Bollywood, mode d'emploi ». Accueil traditionnel à l'indienne dit « Puja »
Découverte du cinéma de Bollywood avec l'association Fantastikindia.
« Bollywood », l'Hollywood du cinéma indien, 800 à 900 films tournés chaque année.
À l'entracte, buffet de spécialités indiennes et démonstrations de danse.

80 places

• Samedi 17 à 15 h

« L'Inde à travers quelques grands auteurs ».
Rencontre autour de la littérature indienne en compagnie du passionnant Laurent Perreaux.
« En vous écoutant parler, je comprends que le public reste… » (France Inter)
« Est-ce un auteur ? Un conférencier ? Un prof ? Ni l'un ni l'autre, mais un peu tout ça à la fois… » (Télérama)

50 places - Entrée libre
sur réservation obligatoire

Médiathèque
28 rue des Tournanfis
Tél. : 01 47 06 57 03
Courriel : mediatheque@bry94.fr

Mais aussi

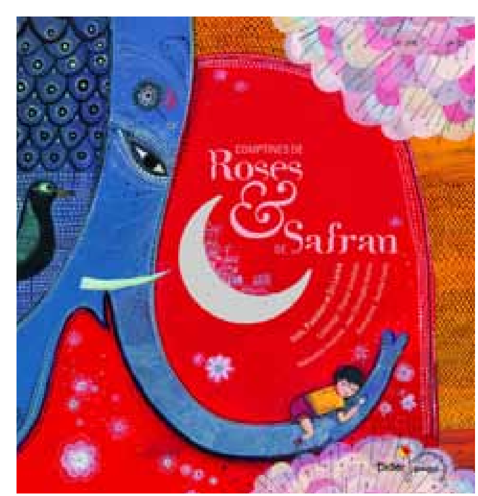
100 % Ado

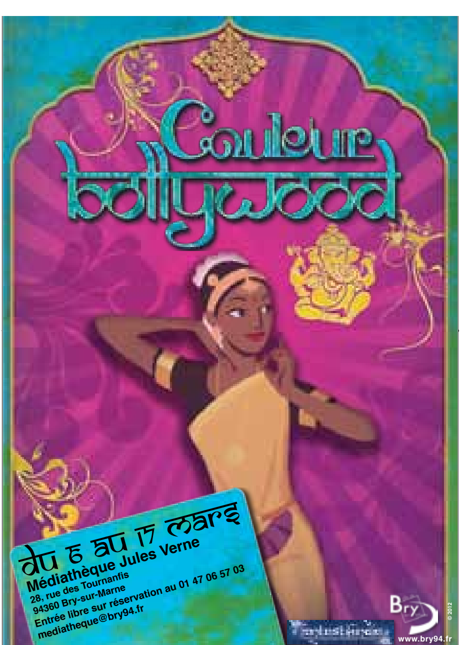
• Samedi 31 mars à 15 h

Salle des Fontaine Giroux
(14 rue Molière).

Venez discuter de vos derniers coups de cœur autour d'une rencontre-jeux !

Entrée libre ■







SEMAINE DE LA PRESSE

Du 19 au 24 mars

À l'occasion de la semaine de la presse et des médias qui aura lieu du 19 au 24 mars, le pôle jeunesse de la ville de Bry et la médiathèque vous donne rendez-vous sur BryRadio'n'Co.
Pour tout savoir sur cette action qui fera appel aux différents intervenants du monde de la presse et des médias, une seule adresse :
www.bry94.fr ■

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES



Artistes Bryards

Le 8e Salon de Bry se déroulera du 9 au 25 mars à l'Hôtel de Malestroit.
C'est un rendez-vous à ne pas manquer, organisé par l'association des artistes Bryards, avec le soutien de la ville de Bry.
Invités d'honneur : Adyne Sagalin, Gilles Magnin, Christian Rouchouse, Etienne Revault - Photographes
Et Alexandre Mijatovic - Sculpteur

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi et dimanche de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h 30

Concert Cappricio 94

À l'occasion de sa 17e rencontre pianistique, l'association CAPRICCIO 94 propose un après-midi musical autour d'œuvres du répertoire classique et contemporain interprétées par des pianistes amateurs adultes de très haut niveau.

Entrée libre

Samedi 17 mars à 15 h
Grand Salon de l'Hôtel de Malestroit

Association Geneviève de Rigny

Jeudi 8 mars 14 h30
Autour du piano" sur la vie de Franz Liszt
Conférencière : Ludmilla Guilmault
Salle Daguerre

Jeudi 22 mars à14 h 30
« L'histoire de l'Hôtel particulier parisien »
Conférencière : Hélène Norloff
Salle de la Pépinière (72 rue de la République)
Renseignements au 01 49 83 83 70

Société Historique Nogent Le Perreux Bry

« Le château de Peyrepertuse (Aude), un des cinq fils de Carcassonne ».

Samedi 10 mars à 15 h 30
Hôtel de Malestroit

Les Ambiances Musicales

Vous souhaitez faire de la place dans la maison, le grenier, le cellier ou la cave ?
Alors, c'est le moment ! L'association Les ambiances Musicales vous propose de reprendre vos vinyles 33 tours Jazz, Blues, Rock/Pop, Soul Music.
Plus de renseignements au 06 76 81 08 72 ■

◇ Les Violons de Bry

Un troisième grand projet musical réunira du 29 mars au 2 avril les «Violons de Bry» et leurs partenaires allemands, des musiciens de la ville jumelée de Moosburg et les choristes de deux lycées, du Wilhelm-Hausenstein-Gymnasium et du Elsa-Brändström-Gymnasium de Munich. 100 chanteurs et musiciens allemands seront dans notre ville, accueillis dans des familles des «Violons de Bry», des adhérents du jumelage, ainsi que de nombreuses familles bryardes. Ce séjour et les deux concerts prévus sont également organisés avec le soutien de la ville de Bry-sur-Marne.

Un magnifique moment musical en perspective

Après le Requiem de Mozart en 2006 et la messe en l'honneur de Ste Cécile de Charles Gounod en 2009, les deux partenaires ont souhaité interpréter le Magnificat de John Rutter. Ce texte a été mis en musique plus souvent que tout autre texte liturgique, entre autres par le grand compositeur Johann Sébastian Bach qui fut la source d'inspiration pour John Rutter. Le Magnificat de Rutter a été créé au Carnegie Hall de New York le 26 mai 1990.

Mettre un tel projet en œuvre demande une longue préparation : depuis septembre 2011, les chanteurs et les instrumentistes répètent de leur côté afin de se rejoindre dès l'arrivée des musiciens allemands pour des répétitions communes.

Comme déjà en 2009, la première partie des concerts avec des œuvres de G.Holst et B.Britten sera dirigée par Pascal Oddon, la deuxième partie sera sous la direction de Zoltàn Ambrus, chef des chœurs allemands.

Au mois d'avril, ce sera au tour des élèves des Violons de Bry de se rendre en Allemagne pour interpréter avec la même formation le Magificat de Rutter dans la très belle église 'Teatinerkirche' à Munich. À cette occasion, nos jeunes musiciens séjourneront chez les musiciens allemands.

L'église de Bry étant en rénovation, les «Violons de Bry» vous invitent tous à venir les écouter et partager avec eux ce moment musical unique à l'église St Saturnin de Nogent sur Marne. Un deuxième concert aura lieu au Couvent des Dominicains (Paris 8e). Les deux concerts sont en entrée libre. Une participation est possible au profit de l'association des «Violons de Bry» afin de soutenir cette initiative.



Samedi 31 mars à 15 h
Couvent des Dominicains
222 rue du Fbg St Honoré
à Paris 8e

Dimanche 1er avril
à 15 h 30
Eglise Saint-Saturnin
à Nogent-sur- Marne



MUSIQUE ET LECTURE À LA RENCONTRE DES HABITANTS

LA CULTURE EN MOUVEMENT

L'Hôtel de Malestroit, la salle Daguerre, la Médiathèque voici trois lieux connus et reconnus où ont lieu régulièrement des rencontres, des concerts, des expositions... Mais la politique culturelle de la Ville, ce n'est pas seulement organiser des événements, c'est également donner accès à la culture au plus grand nombre.
La diffusion auprès de publics différents (enfants, ados, seniors, familles) et dans des lieux autres que ceux établis est une priorité municipale afin de donner l'envie de culture à tous. Ce dossier vous présente un éventail des actions mises en place par la Ville au niveau de la lecture et de la musique en dehors des structures culturelles classiques. Notre rôle est de faire connaître, de faire découvrir, de faire aimer et aussi de convaincre que la culture est accessible à tous. En effet, l'accès à la culture est un élément majeur de citoyenneté, pour la construction des individus. Il s'agit d'un formidable vecteur de lien social et le meilleur garant de la diversité culturelle.

Isabelle Dujardin
Adjointe au Maire déléguée à la culture
et à l'action sociale

VERS LES TOUT-PETITS

Découvrir la lecture

« Créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge »
« Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes... »
Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique, 1994
Les bibliothécaires du secteur jeunesse de la médiathèque se déplacent une fois par mois avec leurs livres, dans toutes les structures « petite enfance » de la Ville : Maison de la petite enfance (MPE), crèche départementale, Bry Hochets, crèche Kangourou, crèche du Colombier et Clair Logis.
• Des séances de lectures d'albums à destination des tout-petits, accompagnées de jeux de doigts et de comptines
• Des séances spéciales de Bébés lecteurs où des petites histoires accompagnées de jeux de doigts et des comptines sont racontées.
Les objectifs sont nombreux : sensibiliser les tout-petits à l'objet livre, donner aux « nounous » quelques éléments de connaissance du livre de jeunesse, favoriser leur venue vers la médiathèque (cartes gratuites).
Et puis, parfois, une maman ou un papa rencontré lors d'une de ces actions « hors les murs », ose pousser la porte de la médiathèque parce qu'enfin, il ou elle a un merveilleux alibi : son enfant veut des livres !
15 rendez-vous dans les crèches ont eu lieu en 2011.

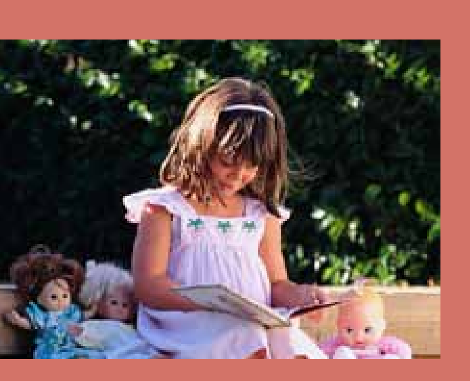
Découvrir la musique

Un professeur d'éveil musical va régulièrement à la maison de la petite enfance pour toutes les structures qui s'y trouvent et à la crèche du Colombier. Par des jeux interactifs avec des objets sonores, les tout petits de18 mois à 3 ans s'initient au monde des sons et des rythmes, avec la présence active des puéricultrices.
Des échanges entre jeunes enfants sont organisés à travers des miniconcerts donnés par de jeunes élèves de 5-7 ans de l'École de musique qui vont chanter et jouer à la Maison de la petite enfance : c'est l'émerveillement pour les tout petits.
Des groupes d'enfants de la crèche du Colombier viennent à Malestroit pour écouter et voir d'autres enfants jouer.



VERS LES PLUS GRANDS

Que lire soit naturel



« Les actions « hors les murs » ne concernent pas seulement les jeunes enfants.
Le secteur jeunesse intervient également dans les écoles maternelles et primaires.
Les interventions y sont variées : présentation d'un auteur, d'un illustrateur ou d'un directeur de collection, qui viendra à la médiathèque et préparation avec les élèves et les enseignants de la rencontre, mais aussi présentation de nouveautés ou d'une sélection d'ouvrages sur un thème donné, etc.

En 2011, 6 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles et primaires.

Et bien sûr pour les plus grands des collèges Henri Cahn et Saint-Thomas.

• Une participation aux clubs de lecture des deux CDI (centre de documentation et d'information) : présentation de coups de cœur, de livres atypiques, de nouveautés ; sélections autour d'une thématique (roman historique, roman policier, relations intergénérationnelles...) ; activités ludiques autour des livres...

• Une participation plus ponctuelle à des événements exceptionnels :
- accompagnement du CDI du collège Henri Cahn au Salon du Livre Jeunesse de Montreuil en novembre
- partenariat avec le collège Saint-Thomas autour du prix Chronos (un prix décerné au meilleur ouvrage de fiction traitant des relations intergénérationnelles) : sélection, vote, accompagnement d'un groupe à l'Hôtel de Ville de Paris pour la remise des prix.

Ces partenariats avec les collèges servent à créer un lien de confiance avec les adolescents afin de remplir au mieux les missions de médiation et à donner envie de venir emprunter des documents et de participer aux animations qui leur sont dédiées.
Les jeunes rencontrés lors de ces actions font ensuite de la médiathèque, une destination naturelle, un lieu de rendez-vous, un lieu de rencontre.
Sur l'année 2011, 16 séances de « hors les murs » ont pu être dénombrées.

Apprivoiser la musique

Un professeur intervenant en milieu scolaire se rend sur le temps scolaire dans les écoles Daguerre et la Pépinière pour tous les enfants des classes élémentaires pour faire découvrir au plus grand nombre la musique.
Des concerts pédagogiques conçus et réalisés par les professeurs, et adaptés suivant les classes concernées sont proposés de la maternelle au collège :
« À la découverte des instruments de l'orchestre » avec le Carnaval des animaux de C. Saint-Saëns (maternelle, élémentaire), « voyage au pays du baroque » (élémentaires), « Jazz et musiques d'actualité » (collège).
Les directeurs et professeurs des écoles soulignent l'importance de ces concerts : les enfants sortent de leur classe pour aller écouter un concert fait pour eux et ils ont un contact direct avec les musiciens et les instruments, certains d'entre eux n'en auraient pas autrement l'occasion. Les professeurs peuvent continuer à exploiter en classe des sujets en lien dans d'autres matières : écriture, histoire, arts plastiques...



Et de façon ponctuelle...

• Intervention à l'hôpital Saint-Camille pour lire des albums au moment de Noël. L'objectif est d'aller au-devant d'un public empêché et de favoriser leur accès au livre ;
• organisation de séances de contes salle Daguerre : 13 classes élémentaires et 13 classes maternelles ont eu la joie d'assister à un spectacle du conteur Gilles Bizouerne qui a donné lieu a une très belle exposition dans les écoles et à la médiathèque ;
• séances d'histoires racontées à l'Hôtel de Malestroit par le personnel de la médiathèque lors de différents partenariats avec l'Office culturel et l'école municipale de musique (Au fil du jardin, la harpe dans tous ses états...).

VERS DES PUBLICS DIFFÉRENTS

La musique adoucit la vie



À la maison de retraite de la Fondation Favier et la maison de retraite des Pères Blancs : des moments musicaux donnés par des élèves accompagnés de leurs professeurs (2 à 3 par an). Les petits musiciens sont accompagnés par leurs parents : c'est une ouverture sur l'extérieur qui aide ces structures à casser l'image de tristesse et solitude qui entoure ces lieux. Le lien intergénérationnel est renforcé, les personnes âgées aiment suivre les progrès des enfants et les encourager.

À l'Hôpital Saint Camille : dans le service pédiatrique pour Noël, et les autres services pour la fête de la musique, des élèves accompagnés de leurs professeurs viennent offrir un peu de leur temps.

Projet DEMOS avec des enfants de **la maison de l'enfance Léopold Bellan** qui jouent avec un orchestre.

Un projet « Raconte moi… » réuni plus de 200 enfants

Un projet annuel « Raconte-moi » : conception et réalisation d'un conte musical original avec deux classes de CE2 et CM1 d'une des 4 écoles élémentaires, sous la direction de deux professeurs de l'école de musique et avec la participation instrumentale d'élèves de l'école de musique : « raconte-moi … l'impossible rencontre », « raconte-moi … le jazz », « raconte-moi… le Bourgeois gentilhomme », « raconte-moi… Konnichi Wa » ont déjà été réalisés.

Les enfants s'impliquent dans le projet : ils réalisent décors et accessoires, font des dessins dont un sera choisi par eux pour l'affiche, les autres étant exposés dans la salle de spectacle. Ils ont le plaisir de vivre un vrai moment de spectacle avec des professionnels, une régie son et lumière. Certains se révèlent dans cette nouvelle dimension. Les familles de ces enfants viennent les voir et entrent dans des lieux qu'ils ne pensaient pas pour eux.



VERS DES PUBLICS DIFFÉRENTS (SUITE)

La lecture, lien humain



Les actions "hors les murs" de la médiathèque en ce qui concerne les familles, sont à destination des personnes âgées (Fondation Favier, Rayon de Soleil Bryard) et de jeunes mères célibataires (Clair-logis). 10 actions « hors les murs » de ce type, ont eu lieu en 2011, à raison d'une intervention tous les deux mois.
Chacun de ces rendez-vous a un objectif de décloisonnement de la culture en permettant à des personnes qui ne fréquentent pas d'équipements culturels d'avoir accès aux savoirs et connaissances. Il s'agit également de récréer un contact et des relations humaines avec des personnes souvent isolées socialement et familialement.
Le « Hors les Murs » est l'occasion de partager d'agréables moments d'échanges concernant les livres, mais aussi la vie de tous les jours, les petits-enfants, la famille, la société, etc.



À la Maison de retraite

Le principal partenariat de la médiathèque concerne la Fondation Favier et ses résidents ayant divers degrés d'handicap et de dépendance.
Lors de ces rendez-vous, l'équipe de la médiathèque organise un quizz du type « questions pour un champion » qui se joue par équipe. Puis, des romans sont présentés et les résidents choisissent leurs lectures parmi la sélection.
Ces lectures à voix haute, ces musiques écoutées ensemble, ces échanges et cette complicité permettent de créer un véritable lien social et de lutter contre l'isolement de ces personnes âgées.
Cela renforce les relations avec le public bien au-delà de la pure animation littéraire.

Au Rayon de soleil

Les attentes sont légèrement différentes puisque les personnes qui viennent à l'animation sont valides, indépendantes et habitent chez elles. Le but principal de cette action est de rendre accessible les livres pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas venir jusqu'à la médiathèque.
Lors de cette animation, des romans sélectionnés sont présentés en fonction des goûts des participants puis nous discutons de leurs coups de cœur littéraires.

Mais tout cela ne serait pas possible sans la forte mobilisation des partenaires de terrain : assistantes maternelles, éducateurs, enseignants, documentalistes, animateurs, etc.

Au Clair Logis



Clair-Logis, le contexte est complètement différent puisqu'il s'agit de très jeunes femmes ayant des enfants en bas âge souvent avec un passif familial extrêmement compliqué. Le but des interventions est de permettre à ces jeunes mères de reprendre des relations de confiance avec des adultes et de leur faire découvrir un autre monde que le leur en les distrayant avec des romans légers et principalement des BD.

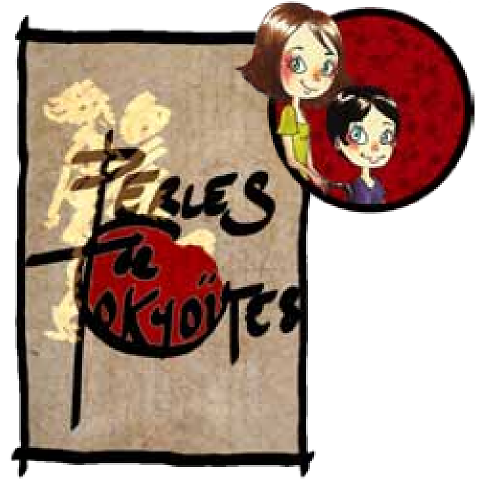
AU BOUT DE LEURS RÊVES

Perles de Tokyoïtes

**La ville de Bry-sur-Marne soutient les jeunes bryards dans leurs différentes démarches en les aidant notamment à réaliser des projets personnels dans le domaine du social, de la culture, du sport, des loisirs, du développement durable, etc.
Dans le cadre d'un appel à projets, l'un d'entre eux a particulièrement retenu l'attention du jury : « les Perles de Tokyoïtes ». Découvrez-le.**



Sam Lulu



Vàb : Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Nous sommes deux amies, « Sam & Lulu », âgée d'une vingtaine d'années. Sam a fait des études de cinéma et Lulu a suivi une école d'ingénieur spécialisée en biologie industrielle. On est toutes les deux dans une année charnière entre vie étudiante et vie professionnelle. On voulait donc en profiter pour mener à bien un projet et ne pas louper une véritable expérience ! Nous avons donc monté ensemble "Perles de Tokyoïtes" pour vous faire découvrir la culture japonaise, en particulier grâce à des chroniques audiovisuelles de nos aventures. Notre concept principal étant de visiter un quartier de Tokyo par semaine et de vous faire partager en direct sa culture grâce à l'interactivité qu'offrent les nouveaux médias !

Vàb : D'où est né ce projet, et pourquoi le choix du Japon plutôt qu'un autre pays ?

Passionnées par la culture nippone depuis longtemps, c'est un pays que nous voulions découvrir de nos propres yeux ! L'une intéressée par la modernité, l'autre par son côté traditionnel, nous nous sommes arrêtées sur la capitale, Tokyo. Nous avons été très touchées par les catastrophes de l'an dernier et nous souhaitons agir à notre échelle en faveur du tourisme au Japon qui pâtit d'une dure année. Montrer que ce pays n'est pas si inaccessible qu'on le pense. Beaucoup sont fascinés par le Japon, mais peu franchissent le pas : trop cher, trop long, trop différent. Par ailleurs, l'une de nous se déplaçant en fauteuil roulant, nous souhaitons apporter une visibilité à ce niveau là : montrer que ce n'est pas une raison pour rester chez soi à ne rien faire.

Vàb : Où en sont les préparatifs de voyage ? Quelles sont vos appréhensions ?

Afin de concrétiser un tel projet, il nous a quand même fallu beaucoup de temps et d'énergie, mais avec de la motivation, on fait beaucoup de choses ! On a d'abord mis au point ensemble nos objectifs, puis c'est allé très vite et à l'heure où vous lisez ces quelques lignes, nous sommes à l'autre bout du monde ! Dès le début, nous avons jugé bon d'avoir des partenaires logistiques et financiers afin de nous aider bien sûr, mais aussi pour avoir de nouvelles contraintes, idées, demandes et nous pousser à aller jusqu'au bout car attendues à notre retour. Il a donc fallu chercher et démarcher de nombreuses personnes, organismes, tout en s'occupant de la préparation du voyage et de nos itinéraires... Transports, hébergement, alimentation, vie quotidienne, dépenses culturelles, excursions, matériels, il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte ! Nos appréhensions ?! En partie, ne pas arriver à vaincre notre timidité pour aller vers les autres... Alors nous comptons sur vous pour nous aider dans cette perspective !

Vàb : Quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes qui hésitent à se lancer à leur tour ?

Il ne faut absolument pas hésiter pour ce genre de chose ! Il ne faut pas renoncer à monter des projets tant qu'on est jeune : il faut en profiter. Il y a des structures mises en place pour vous aider à Bry. Allez au service jeunesse ! Ils sauront vous orienter et vous aider dans vos démarches. Ils sont également une force pour redonner sourire et motivation tout au long de la préparation. Par ailleurs, la mairie peut aussi vous aider par le biais de subventions. Ce serait dommage que vous passiez à côté ! Avoir l'occasion de parler de votre projet est toujours enrichissant et vous aurez des retours extrêmement pertinents et constructifs. Ils sont toujours de bon conseil, vous donnerons de nouvelles idées et les moyens d'aller au bout de vos envies, quel que soit le domaine !

Vàb : Un petit mot pour la fin ?

Si vous voulez en savoir plus, suivez les Perles de Tokyoïtes ! Venez découvrir Tokyo avec nous en vous rendant sur notre site internet : www.perlesdetokyoites.fr et n'hésitez pas à échanger sur Facebook et Twitter. On vous réserve plein de surprises !
またあいましょう ■
(*mata aimashô : à bientôt !)





SÉJOURS VACANCES

POUR LES **ENFANTS**

Séjour « Les P'tits fermiers en herbe » à Merlieux et Fouquerolles (Aisne)

du 16 au 20 juillet

Âge : 5 - 7 ans (nés entre le 20/07/2004 et le 16/07/2007)
Hébergement : à l'intérieur d'un bâtiment. Le site est implanté sur 17 hectares clos composés de parcs, prairies et étangs.
Activités : ateliers Ferme et environnement, visite de la ferme et reconnaissance des lieux sous forme ludique, jardin pédagogique, artisanat, contes et légendes.

Prix : 207,50 € (hors quotient familial) - 5 places

Séjour « Cocktail sportif à Morzine » à Saint Jean d'Aulps (Haute Savoie)

du 19 juillet au 2 août

Âge : 6 - 11 ans (nés entre le 02/08/2000 et le 19/07/2006)
Hébergement : à l'intérieur d'un bâtiment dans le chalet « Les cyclamens »
Activités : canoë ou Kayak (au choix) sur le lac de Montriond, une demi- journée de Canirando (une manière insolite de découvrir le milieu naturel avec des chiens de type Husky), Street hockey (similaire au hockey sur glace, mais qui a lieu sur un terrain dur), parcours Aventure,

Prix : 492,50 € (hors quotient familial) - 14 places

Séjour « Les P'Tits Cow Boys »

du 6 au 20 juillet à Coltines (Cantal)

Âge : 6 - 11 ans (nés entre le 20/07/2000 et le 06/07/2006)
Hébergement : à l'intérieur d'un bâtiment situé sur un plateau basaltique appelé planèze, à 950m d'altitude.
Activités principales : équitation à la ferme équestre du Dolmen. Sous la direction d'animateurs spécialisés : initiation ou perfectionnement, soins aux chevaux et hypologie, randonnées avec nuit en bivouac si le niveau le permet.

Prix : 595 € (hors quotient familial) - 14 places

POUR LES **ADOLESCENTS**

AU MOIS DE JUILLET

Séjour à la mer à Narbonne

du 6 au 20 juillet

Âge : 11 - 14 ans (nés entre le 20/07/1997 et le 06/07/2001)
Hébergement : pavillon
Activités : voile, équitation, baignades, parcours aventure, camping.
Transport en autocar

Prix : 498,80 € - 10 places

Séjour à la montagne à Aiguine dans le Verdon

du 6 au 20 juillet

Âge : 11 - 14 ans (nés entre le 20/07/1997 et le 06/07/2001)
Hébergement : bungalows
Activités : escalade, parcours aventure, équitation, canoë, voile, baignades, randonnées, bateau à pédales, camping.
Transport en autocar

Prix : 498,80 € - 10 places

Séjour itinérant en Italie (Rome, Ravennes, Venise, Milan)

du 9 au 23 juillet

Âge : 15 - 17 ans(nés entre le 23/07/1994 et le 09/07/1997)
Activités : visites culturelles, activités de bord de mer
Hébergement : camping
Transport en train

Prix : 649,50 € - 10 places

AU MOIS D ' AOÛT

Séjour à la mer à Guidel en Bretagne

du 3 au 16 août

Âge : 11 - 13 ans (nés entre le 16/08/1998 et le 03/08/2001)
Activités : voile, rollers, baignades, sorties, visites
Hébergement : pavillon
Transport en autocar

Prix : 453 € - 4 places

Séjour à la montagne à La Chaudane en Savoie

du 2 au 16 août

Âge : 11 - 14 ans (nés entre le 16/08/1997 et le 02/08/2001)
Activités : escalade, parcours aventure, course d'orientation, via cordata, baignades.
Hébergement : en maison
Transport en autocar

Prix : 422,45 € - 3 places

Séjour à la montagne à Alpes Eaux - Vives2 (aux portes du Parc national des Ecrins)

du 3 au 16 août

Âge : 14 - 17 ans (nés entre le 16/08/1994 et le 03/08/1998)
Activités : rafting- kayak, canyoning, via ferrata, randonnée, camp trappeur…
Hébergement : en chalet
Transport en train

Prix : 554,50 € - 3 places

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTIONS :

Les préinscriptions auront lieu :
le mercredi 21 mars 2012 de 8 h30 à 12 h
salle Daguerre (à côté du marché),
puis jusqu'au vendredi 30 mars
à l'accueil de la mairie.

ATTENTION : un membre de la famille doit être présent le jour de l'inscription. Il n'est pas possible de se faire représenter.

Pièces à fournir à présenter le jour de l'inscription afin que votre réservation soit prise en compte : livret de famille, dernier avis de taxe d'habitation ou foncière (ou contrat de location ou d'achat), 1 quittance EDF (ou eau) datant de moins de 3 mois.

Au moment de la préinscription de votre enfant, un **dossier** sera remis. Celui-ci devra impérativement être rendu **complet** dans les jours qui suivent.

Le document de préinscription est téléchargeable sur le site de la ville.

NB : Les séjours sont réservés aux enfants domiciliés à Bry.

QUOTIENT FAMILIAL :

Il permet aux familles de bénéficier de tarifs adaptés en fonction de leurs ressources pour l'ensemble des activités scolaires, périscolaires ou extrascolaires, et notamment pour les centres de vacances.
Si ce n'est pas encore fait, et si vous souhaitez faire calculer votre quotient familial, vous devez prendre dès à présent rendez-vous à l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00, le quotient familial devant être calculé avant la période de préparation de la facturation (avant le 10 avril).
L'aide aux vacances de la Caisse d'Allocations Familiales sera prise en compte pour les ayants droits.

FACTURATION :

À réception de la facture mi-avril, un acompte de 20% minimum du montant total de la facture sera demandé pour valider la préinscription. À défaut de l'accomplissement de cette formalité, ou en cas de dossier incomplet, la préinscription sera annulée. Il en va de même pour le règlement du solde du séjour qui devra être effectué avant le vendredi 8 juin.

Pour tout renseignement, contactez l'accueil de la mairie au 01 45 16 68 00.



POINT ÉCOUTE JEUNES

Pour la 3e année consécutive, La Maison des adolescents - Point écoute jeunes anime des ateliers, dans les collèges, auprès des jeunes adolescents sur la prévention des conduites dites « à risque ».
Pour répondre à des besoins exprimés par des familles, une permanence d'un psychologue se tiendra, à Bry-sur-Marne, à l'accueil jeunesse, au 5 rue Félix Faure, de 10 h à 12 h, les samedis :

17 mars : thème général : « Être parents d'adolescents : quelles questions, quels problèmes ? »

31 mars : permanence d'écoute et de conseil aux parents



FORMATION

Les mercredis de l'alternance

Vous souhaitez intégrer une formation en alternance pour la rentrée 2012 /2013 ; être informé sur les types de formation ou avoir un accompagnement dans la recherche d'un employeur, d'un CFA, d'un organisme… ?
La ville de Bry en partenariat avec la Mission Locale intercommunale des bords de Marne vous propose un dispositif d'accompagnement pour faciliter vos recherches.

Deux séances :
les mercredis 14 et 21 mars de 14 h à 19 h.

Renseignements à l'accueil de la jeunesse au 01 45 16 68 18

JOBS ÉTÉ



C'est le moment !

Participez aux journées jobs été
les jeudi 15 et vendredi 16 mars
de 11 h à 17 h,
nocturne le jeudi jusqu'à 20 h.

Cette année encore, un grand nombre d'offres seront proposées aux jeunes. L'entrée est gratuite.

Cité des Sciences et de l'Industrie
Espace Condorcet
30 avenue Corentin Cariou
75019 Paris



PHILIPPE LE FÈVRE

Dans le film " Intouchables "



Chef d'orchestre et chef de chœur, Philippe Le Fèvre dirige le Chœur de Malestroit. Ces activités artistiques dans le domaine musical l'amènent aussi, parfois, à côtoyer le milieu du cinéma. Nous n'avons pas pu résister à le questionner sur sa participation dans le film « Intouchables », qui à ce jour, a réuni dans les salles obscures plus de 18 millions de spectateurs. Le film d'Eric Toledano et Olivier Nakache est le premier film français du Box-office 2011.

Dans les coulisses du film « Intouchables ». Philippe Le Fèvre au centre.

Vàb : Comment a débuté votre aventure au sein du film « intouchables » ?

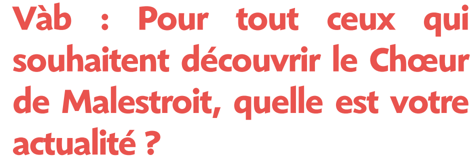
Au printemps 2010, j'ai été contacté par l'équipe du film « Intouchables » qui cherchait un orchestre pour « la scène d'anniversaire ». Au mois de décembre suivant, nous avons tourné 2 nuits entières. Nous avions enregistré les bandes sons préalablement en studio puis lors du tournage, nous avons joué en « play back » tout en étant équipés d'oreillettes pour entendre la musique.

Vàb : Et le tournage en lui-même, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'atmosphère générale ?

Malgré la lourdeur technique, au moins 100 personnes sur le plateau, l'ambiance est toujours restée très détendue jusqu'au bout. Le rire et la bonne humeur ont toujours été au rendez-vous. Pour tout dire, ce que renvoie le film est assez représentatif de l'entente cordiale des hommes et des femmes présents.

Vàb : Que retenez-vous de votre participation à ce film ?

Cela a été très agréable de faire partie d'un tel projet et de rencontrer des acteurs aussi talentueux que François Cluzet et Omar Sy qui est véritablement impressionnant ! C'est un film qui déclenche encore aujourd'hui, un très grand capital de sympathie.



Vàb : Pour tout ceux qui souhaitent découvrir le Chœur de Malestroit, quelle est votre actualité ?

Le chœur de Malestroit pratique et fait la promotion de la musique et du chant choral. Soutenu par la ville de Bry-sur-Marne, nous nous produisons régulièrement à Paris et dans toute l'Île-de-France. Le travail d'interprétation et de technique vocale est encadré toute l'année par des professionnels.

Pour plus de renseignements :
Tél. : 06 60 96 56 39
Site internet :
http://choeurs-malestroit.fr ■





LA DIZAINE EN FOLIE



Show **devant !**

Du 8 au 18 mars, une dizaine commerciale est organisée par l'association Bry-Village avec des remises tout au long de ces 10 jours chez les commerçants participants.

Samedi 10 mars
Carnaval



Cette dizaine commerciale débutera en fanfare avec Bry Harmonie Orchestra : venez faire la fête et applaudir en rythme plus de 100 artistes !
Déambulez dans le centre-ville et découvrez trois bandas : un orchestre d'harmonie, une batucada, des danseuses orientales ainsi que l'orchestre à l'école du collège Henri Cahn, les Cahn'I.
À partir de 14 h – Animation dans les quartiers (Tennis - RER – Place carnot – Place du Colombier)
À partir de 15 h - « Arène » autour du kiosque à musique au Square Delattre deTassigny
À 18 h 30 - «Grand final complètement déjanté».
Profitez-en pour faire un tour aux stands de maquillage et de cotillons pour petits et grands.

À partir de 16 h - Grande Parade Carnavalesque dans la Grande Rue
Maquillage et déguisement sont de rigueur!
Pour l'occasion la Grande rue sera piétonne pour la braderie des commerçants.

Du 13 au 17 mars
Début de la chasse au trésor.
Les feuillets sont à retirer chez vos commerçants, et de gros lots sont à gagner.

Samedi 17 mars
Remise des réponses de la chasse au trésor au stand situé à proximité du parking en face du Franprix.
Dès 18 h, remise des lots de la chasse aux trésors avec tirage au sort.
1er prix : écran TV 101 cm
2e prix : ordinateur portable
3e prix : VTT

Faîtes vous plaisir, venez nombreux !

Retrouvez la liste des commerçants participants avec la présence d'affiches sur les vitrines.



JUDO

Challenge **Corbolin**

La PSCBry présente le 45e challenge Corbolin au gymnase Félix Faure le samedi 17 mars de 14 h 30 à 20 h. Les combats par équipes débuteront à 15 h. Vous pourrez également assister à des démonstrations de l'école de judo et des scénarios surprises de Ju-Jitsu.
Venez nombreux !

Samedi 17 mars de 14 h 30 à 20 h
Gymnase Félix Faure



◇ Loisirs des seniors
Inscription

Pour la sortie «Alchimie en Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton» du 5 avril 2012 l'inscription se fera le **jeudi 22 mars dès 9 h à la salle Daguerre. (80 places, 25 €)**

◇ Soirée caritative



L'association Multiprises vous invite à participer à une soirée caritative avec dîner et animations au profit de l'épicerie solidaire « le ColiBry ».
Samedi 31 mars à 20 h
Relais paroissial (3 rue du Four)

◇ Office de tourisme
Sorties

Journée découverte de Chartres
Jeudi 22 mars
départ à 7 h 30

Ballet «la Bayadère» à l'Opéra Bastille
Mardi 27 mars
départ à 7 h 30

Renseignements :
Tél. : 01 48 82 30 30
ot.bry94@orange.fr



◇ Self-défense féminin
De 7 à 77 ans

Savoir réagir avant et après tous types d'agressions, se mettre en sécurité par de simples gestes, rapides et efficaces. Cette initiation à la self-défense féminine nécessite aucune condition physique particulière et est donc ouverte aux femmes de 7 à 77 ans. Ce stage, organisé par «Ju-Jit'&Co», est dirigé par Sébastien Sanesi (Diplômé d'État en Judo et Ju-Jitsu, 3e DAN, Ex membre du groupe France de Ju-Jitsu) et Christelle Sanesi (3e et 5e aux Championnats du Monde Juniors de Ju-Jitsu combat en 2009 & 2011). Préinscriptions en ligne sur le site de «Ju-Jit'&Co». N'oubliez pas votre tenue de sport.
Dimanche 11 mars de 9 h 30 à 12 h
Tarif : 8 €
Pour plus de renseignements
http://jujit.co.free.fr

AU FIL DU JARDIN

Troc aux plantes, tous à vos semis !

Vous êtes passionné de jardinage, vous avez la main verte, vous avez envie d'échanger tout type de végétaux, que ce soit des graines, des boutures, jeunes plants, plantes en godets, pots ou mottes, c'est le moment de les préparer.

« Au fil du jardin » revient cette année du 5 au 20 mai avec de nombreuses animations autour du jardin et du bio.

Le dimanche 13 mai de 10 h à 18 h,
dans les jardins de Malestroit, venez troquer vos plantes.

Préparez votre troc !

Toutes les plantes sont intéressantes pour un « troqueur ». Vous pouvez essayez l'originalité en proposant des variétés peu connues (légumes d'antan, fleurs de la passion, frangipanier, fruits exotiques…) ou juste utiliser la matière première de votre jardin.



- Pensez à bien faire sécher les graines récoltées.
- Faîtes vos boutures, divisions et marcottages en les repiquant suffisamment tôt pour leur permettre de s'enraciner.
- N'oubliez pas de mettre des étiquettes sur chaque pot pour bien référencer vos végétaux.
- Pour faire vos semis, boutures et plantes, prenez des emballages ménagers, barquettes en polystyrène, pots de yaourts, boîtes à œufs, fonds de bouteilles en plastique… en prenant soin de faire un trou dans le fond pour l'évacuation et la circulation d'air. Cartons et cagettes permettront de les transporter plus facilement. Tables et chaises seront à votre disposition de 16 h à 18 h le dimanche.

Allez, le top départ est lancé, on se retrouve tous le 13 mai prochain dans notre jardin extraordinaire !

PRÉSERVER L'AIR POUR MIEUX RESPIRER

Questions- réponses

Pourquoi l'air est-il pollué ?

L'air que nous respirons est trop souvent pollué, particules fines, ozone ou dioxyde de soufre sont des menaces pour la santé. Les causes de ces émissions nocives sont dues le plus souvent aux transports et à l'industrie. Il est difficile de se protéger et se préserver de ces pollutions atmosphériques. De plus, par fortes chaleurs, accompagnées d'un important trafic automobile, l'air devient vite irrespirable. La pollution se trouve à l'extérieur mais aussi dans la maison, la pollution menace nos poumons.

Qu'est-ce que les COV ?

Ils sont présents tout autour de nous, sans que nous en soyons toujours conscients. Eux, ce sont les composés organiques volatils (COV), un terme générique pour désigner diverses substances nocives présentes notamment dans les matériaux de construction, d'aménagement et de décoration : mousses isolantes, peintures, moquettes, panneaux d'aggloméré, etc. On en trouve également dans des produits de nettoyage tels que les détergents ou les détachants, ou encore certains aérosols. Les transports et l'industrie génèrent également des COV, qui pénètrent dans les maisons depuis l'extérieur, sans oublier les matériels de chauffage employant des hydrocarbures (charbon ou pétrole).

Comment atténuer la pollution de l'air ?

En ce qui concerne l'extérieur, il faut rouler moins vite en voiture. Évitez si vous le pouvez de prendre l'avion. En ville, vous pouvez circuler en vélo sur les pistes cyclables ou prendre les transports en commun.

À la maison, pensez à aérer vos différentes pièces au moins 30 minutes. Évitez d'utiliser des produits chimiques, beaucoup de produits non toxiques et beaucoup moins chers sont très efficaces (vinaigre blanc, citron, cristaux de soude, bicarbonate de sodium, savon noir…). Évitez les désodorisants et aérosols, préférez les bonnes huiles essentielles ! Dans le commerce, on trouve de plus en plus de produits non toxiques. Des matériaux de construction ou de rénovation aux produits de nettoyage, l'offre dans ce domaine s'est largement développée depuis quelques années.

Visites en Région Parisienne

Maison de l'Air à Paris :
Sur les hauteurs de Paris, à la Maison de l'Air vous pourrez observer la ville, son ciel et les phénomènes atmosphériques ! L'air n'aura plus de secrets pour vous : quel air respirons-nous, comment savons-nous s'il est propre ou non ? Et, que pouvons-nous faire pour le préserver ? Des jeux-quiz et des ateliers de fabrication d'un moulin à vent vous attendent pour découvrir l'énergie éolienne de façon rigolote.

Informations pratiques :

Lieu : Parc de Belleville - 27 rue Piat - 75020 Paris.

Jours et heures d'ouverture :
Ouvert d'avril à septembre, du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 et les week-ends, de 13 h 30 à 18 h 30.
En octobre et mars du mardi au dimanche, de 13 h 30 à 17 h 30.
De novembre à février, du mardi au dimanche, de 13 h 30 à 17 h.
Fermeture le lundi et les jours fériés.

Entrée libre

Quel service public pour demain ?



Dans un contexte de crise et de réforme territoriale en cours, nous nous situons à une croisée des chemins et face à la nécessité de nous poser la question de la nature et du dimensionnement de l'action publique pour notre futur proche.

Plus que jamais, la commune reste l'échelon le plus pertinent pour conduire une action concrète, la plus proche du citoyen. C'est aussi l'échelon le plus souple et le plus adaptable, donc par conséquent le plus réactif par définition dans un contexte de crise ou de changement.

Nous le prouvons chaque jour à Bry.

Nous avons ainsi mis en place, avec succès, l'accueil centralisé en mairie qui permet de répondre en temps réel à la plupart de questions des riverains.

Nous nous engageons financièrement, quand cela est nécessaire, afin de rendre notre territoire plus dynamique et plus attractif encore en participant à hauteur de 2 millions d'€uros sur 3 ans pour finaliser le câblage de la commune en fibre optique.

Tous les services municipaux montrent au quotidien leur capacité à rendre la ville plus agréable, plus accessible, plus sûre, à l'image, par exemple, du service Espace Public qui sait réagir à l'urgence hivernale tout en continuant son travail de fond. En témoigne le visage de notre ville bien entretenue, fleurie et à la voirie modernisée.

Enfin, d'importants choix organisationnels, dont ceux relevant de la réforme territoriale et ceux faisant suite à la volonté de l'État d'augmenter temporairement les droits à construire, seront soumis à la validation de l'Assemblée Nationale. Ces choix auront un impact important pour Bry.

Dans les semaines à venir nous aurons à choisir ou non de poursuivre ces ambitieuses réformes qui permettront à notre pays et à nos territoires de mieux aborder l'avenir.

Emmanuel GILLES de la LONDE
Conseiller municipal délégué aux réseaux,
à la voirie et aux espaces verts
Pour la liste « Bry avec Jean-Pierre Spilbauer »
e.gillesdelalonde@bry94.fr

Changer



Nous allons bientôt voter pour élire un nouveau président de la République et cette élection reste quasiment la seule qui intéresse un tant soit peu nos concitoyens. Autour de nous de nombreuses conversations s'épanchent, sur les avantages de tel ou tel candidat, sur leurs programmes politiques et leur capacité à améliorer réellement la situation des Français.

Bien sûr, la somme des bulletins dans les urnes sanctionnera ou validera tel ou tel projet de société, mais après ? Qu'allons-nous faire des cinq années à venir, nous contenter passivement de regarder et critiquer ?

Une majorité d'entre-nous se dit très attachée à la Démocratie mais sommes-nous vraiment si désireux de la faire vivre ?

Dans deux ans auront lieu les élections municipales. Compte tenu du niveau actuel d'investissement citoyen, des plus jeunes notamment, y aura-t-il à Bry assez de candidats pour constituer ne serait-ce que deux listes ?

La France présente un tissu associatif riche de bénévoles. Les associations suppléent à certains manquements des institutions, mais est-ce suffisant pour peser sur les orientations politiques et faire vivre la démocratie ?

Nous avons cette chance immense de disposer en France d'institutions qui permettent aux citoyens de s'engager au niveau local pour construire notre quotidien, et tous ensemble de faire entendre notre voix au niveau départemental, régional puis national. Mais qu'ils soient de droite ou de gauche combien de ceux qui critiquent ou se plaignent sont-ils prêts à consacrer un peu de leur temps à l'action politique et au fonctionnement des institutions pour faire progresser les idées, débattre et faire avancer notre pays ?

Pour que vive la Démocratie, il faut des militants, des candidats et demain des élus.

LES 22 AVRIL ET 6 MAI 2012 vous allez voter pour le changement mais il ne se construira pas sans vous !

Josyne GENNE
Conseillère municipale
Pour le groupe « Ensemble à Bry »
ensembleabry@bry94.fr
http://brysurmarne.parti-socialiste.fr

Défendre « une certaine idée de Bry »



Chers Bryards,

L'engagement public est d'abord affaire de conviction. Cette règle, rarement observée chez nos politiques, demeure à mes yeux, la plus importante d'entre toutes.

Lors du Conseil municipal du 15 décembre 2011, j'ai donc décidé de quitter le groupe majoritaire. Rodolphe Cambrezy s'est joint à moi dans la démission.

Pourquoi un tel choix ?

Depuis trop longtemps, je devais par solidarité municipale, taire un certain nombre de désaccords majeurs avec la politique menée par Monsieur Spilbauer.

Certes, il est important de le souligner, il est des points sur lesquels je suis en phase avec la majorité en place.

Néanmoins, pour ce qui touche à l'essentiel, le clivage est abyssal.

Je rejette la politique budgétaire anormalement dépensière et qui ne répond absolument pas aux besoins réels de la ville.

Je rejette l'inquiétante gestion municipale, sous l'autorité de Monsieur le Maire, qui contraint systématiquement le conseil municipal, à coup de délibérations modificatives, à rattraper tant bien que mal les erreurs ; erreurs parfois coupables qui ont un coût non négligeable pour nos finances (Nouvelle Mairie, Centre de loisirs etc.).

Enfin et surtout, je rejette la politique d'urbanisme incohérente et en total décalage avec ce que les Bryards veulent pour notre ville.

À la densification incontrôlée, j'oppose l'amour de l'immense majorité bryarde pour l'exceptionnel cadre de vie et cet esprit de village qui fait de Bry-sur-Marne un véritable joyau qu'il nous faut préserver.

C'est l'amour de cette « certaine idée de Bry » que je veux défendre et porter avec vous.

Je suis donc désormais à la tête de la nouvelle liste d'opposition municipale : « Génération Bry ».

Notre ambition assumée sera d'être, jusqu'aux élections municipales de 2014, le porte voix de la majorité silencieuse Bryarde désireuse d'une autre vision pour notre chère commune.

Dans cette idée, nous invitons toutes celles et tous ceux qui partagent notre attachement pour Bry-sur-Marne à nous rejoindre.

À n'en pas douter, la municipalité en place va dans les mois à venir, tomber dans le clientélisme électoral afin d'épouser malhonnêtement notre vision légitime de la ville de Bry et, une fois de plus, de tromper votre confiance.

Je sais que vous ne serez pas dupes et que le moment venu, vous ferez le bon choix pour défendre, avec nous, cette « certaine idée de Bry »…

Choisissons, tous ensemble, le meilleur pour notre ville.

Charles ASLANGUL
Conseiller municipal UMP
Président du groupe « Génération Bry »
c.aslangul@bry94.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Enzo ANTUNES - Harrison LE CORRE - Adam LYES - Ezio AUBERT - Camil HAMDAOUI - Antton BOILEAU - Sarah DEROUICH - Owen ANTUNES - Gabriel BOCHE



PETITES ANNONCES

- **GARDE D'ENFANTS**

Personne retraitée bénéficiant d'une solide expérience, recherche à garder un enfant à partir de 2 ans, pour une demi-journée par semaine.

Merci d'appeler le 01 48 82 04 08

- **CROIX-ROUGE**

La collecte de vêtements aura lieu dimanche 4 mars sur la place du marché de 10 h à 12 h.

Ouverture du vestiaire samedi 10 mars au local de 10 h à 12 h.
La formation PSC1 aura lieu les 3 et 4 mars.

URGENCES

Pharmacies de garde

Dimanche 4 mars CARREZ
207 avenue Pierre Brossolette
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 11 mars POULET
2 avenue de Joinville
Nogent-sur-Marne

Dimanche 18 mars TROCME
133 avenue du 8 mai 1945
LE Perreux-sur-Marne

Dimanche 25 mars BEDOUCHA
9 avenue Georges Clemenceau
Nogent-sur-Marne

Pour les gardes de nuit
(tous les jours après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél. : 01 45 14 82 00

Bry en images



Concert Ben1 Trio





Vendredi 6 janvier
Rencontre du groupe Ben1trio et des jeunes de l'Espace collégiens



Samedi 11 février
Concert Choros et Bachianas



Rencontre entre Marine Laroche, conseillère générale du collège Henri Cahn et Dominique Roblin, 1er adjoint au maire et conseiller général du canton de Bry



Mardi 14 février
Réunion publique enquête bus



Sortir en mars

Du 5 mars au 6 avril
Inscriptions scolaires
Accueil de la mairie

Du 6 au 17 mars
Couleurs Bollywood
Médiathèque

Mercredi 7 mars à 19 h15
Conseil municipal
Salle du conseil en mairie

Jeudi 8 mars à 20 h
Rencontre de quartier Centre ville
Salle du Conseil en mairie

Du 8 au 18 mars
Dizaine commerciale
Grande rue Charles de Gaulle

Du 9 au 25 mars
8e Salon de Bry
Hôtel de Malestroit

Du 13 au 25 mars
Quinzaine des marchés
Marché

Les 14 et 21 mars
Mercredis de l ' alternance
Accueil jeunesse

Mercredi 14 mars à 20 h
Rencontre de quartier Mairie
Salle du Conseil en mairie

Samedi 17 mars de 14h 30 à 20 h
Challenge Corbolin
Gymnase Felix Faure

Samedi 17 mars à 15 h
Association CAPRICCIO 94
17e rencontre pianistique
Hôtel de Malestroit

Samedi 17 mars à 20 h 30
Concert « Blue Note Orchestra »
Salle Daguerre

Lundi 19 mars à 10 h 45
Commémoration Cessez-le-feu en Algérie
Monument aux morts face à la mairie

Jeudi 22 mars à 20 h
Rencontre de quartier Garenne
Ecole J. Ferry

Samedi 24 et dimanche 25 mars à 15 h et 17 h
Spectacle musical «Raconte-moi…le monde»
Salle Daguerre

Dimanche 25 mars de 8 h 30 à 18 h
3e journée des «P'tits bouchons» et «Challenge Bad Juniors»
Gymnase Félix Faure

Mardi 27 mars à 20 h
Rencontre de quartier Pépinière
Ecole de la Pépinière

Jeudi 29 mars à 20 h
Conseil municipal
Salle du conseil en mairie

Samedi 31 mars à 14 h 30 et 15 h 30
Spectacle de magie interactif
Hôtel de Malestroit

Dimanche 1er avril
Kid's Cup Karaté
Gymnase Félix Faure

Dimanche 1er avril à 15h30
Concert Les Violons de Bry
Eglise Saint-Saturnin
Nogent-sur-Marne

à venir…

**Au fil du jardin
du 5 au 20 mai**

Gagnez du temps dans vos démarches !



UN seul lieu de passage
UN numéro de téléphone 01 45 16 68 00
UN courriel unique mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé